



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Course LD Camors

Dimanche 05 février 2023



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV), CDC056

Directeur de course : HUCTIN Jérôme

Délégué / Arbitre : Le COZ Joël

Contrôleur des circuits : POËDRAS Daniel

Traceur : Rio Yannick

GEC : HUCTIN Jérôme-POEDRAS Daniel

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

oui



CARTE

Nom : Camors

Relevés : relevés 2016-2021 MAJ partielle 2022

Cartographes : CHARLES Eric Michel Duboc

Échelle : 1/10 000, 1/7500 format A4

Équidistance : 5m

Type de terrain : forêt vallonné, végétation variée,
bon réseau de chemins, nombreuses traces de
débardage, des zones très denses en buttes



ACCÈS

Fléchage : depuis Camors direction parc Utopia

Distance parking-accueil : 50m

Distance accueil-départ : 150 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 09h30

Départ : au boîtier 10h00-11h15

Fermeture des circuits : 13h00

Remise des récompenses : Non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 6

Violet Long : 9.8 km 23 postes D : 205 m

Violet moyen : 7.5 km 16 postes D : 175 m

Violet court : 4.4 km 14 postes D 100 m 1/7500

Orange ; 5.5 km 13 postes D : 105 m

Jaune : 4 km 13 postes D : 85 m 1/7500

vert : 2.7 km 13 postes D : 45 m 1/7500

Nombre de circuits initiation : 1



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Néant



TARIFS

Licenciés FFCO : 7€ (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et -)

Non-licenciés FFCO (circuits bleu & Jaune) : 9 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuit orange): 12 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -), **PASS Famille (3 personnes minimum, circuits bleu & jaune):** 12 €

Location de puce : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 01 février 2023 24h00. ouverture inscription 09 janvier 2023

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com

